



Avis de Consultation  
N° 26 / 2021

Destinée spécialement aux entreprises ANADE (ex ANSEJ)

**Objet :** PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE  
DIVERS BUREAUX DE POSTE DA LA WILAYA DE SOUK AHRAS.

La Direction de l'Unité Postale de Wilaya d'Algérie Poste, Souk-Ahras, lance une consultation nationale en vue de conclure une convention annuelle pour l'opération : *NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE DIVERS ETABLISSEMENTS POSTAUX DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS.*

**Offre à présenter :**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'UPW SOUK-AHRAS sous direction des moyens généraux et RH sise : Rue BADJI MOKHTAR SOUK-AHRAS, les offres contenant les pièces et documents exigés qui doivent être présentées selon la forme demandée dans le cahier des charges.

1. Enveloppes comportant le Dossier de Candidature.
2. Enveloppes comportant l'Offre Technique.
3. Enveloppes comportant l'Offre Financière.

Les trois enveloppes listées ci-dessus comportant le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une enveloppe unique anonyme ne comportant que les indications suivantes :

Consultation Nationale N° 26 / 2021  
« NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE DIVERS ETABLISSEMENTS POSTAUX DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS »  
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

**Date d'effet de la consultation et Ouverture des plis :**

La présente consultation prend effet à partir 28 MARS 2021 et prend fin le 18 AVRIL 2021 à 12 H 00.

L'ouverture des plis est fixée pour le 18 AVRIL 2021 à 14 H 00, en séance public au niveau de la l'UPW Souk-Ahras.

**Dépôt et envoi des offres :**

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Unité Postale de Wilaya d'Algérie Poste, Secrétariat de direction Souk Ahras, Rue BADJI MOKHTAR, 18 AVRIL 2021 avant Midi « 12 H 00 » sous plis fermés avec la mention suscitée:



مدير الوحدة الولائية للبريد الجزائر  
- سوق أهراس -  
إمضاء : رشيد بولسعود

28 مارس 2021